

## Présence des Médecins dans l'Établissement

Lundi matin : 09h-12h30 : Dr POLI

Mardi : 09h00-12h30 : Dr POLI

14h-20h00 : Dr POLI

Mercredi : 09h00-18h00 : Dr POLI

Jeudi : 09h30-18h00 : Dr SILVANI

19h00-20h00 : Dr POLI

Vendredi : 09h30-18h00 : Dr SILVANI

19h00-20h00 : Dr POLI

GARDES: Nuits : Dr POLI

Weekend: ½ weekend : Dr POLI

½ weekend: Dr SILVANI

Les praticiens organisent la permanence des soins au travers de leur présence sur le site et d'une organisation d'astreintes, en dehors des horaires de leur présence. Le personnel soignant et la cadre de santé ont connaissance du planning d'astreintes des médecins. Ces derniers sont joignables par des moyens de télécommunication dédiés. Il convient, par ailleurs, de préciser que le Dr Poli est médecin résident de la structure et réside sur le site géographique, ce qui constitue un facteur de rapidité d'intervention. Ce dispositif interne de permanence et de continuité des soins est renforcé par les conventions de partenariat signées avec les structures de court séjour du territoire vers lesquelles les patients peuvent être orientés en cas de besoin.

Le Dr Poli assure la fonction de médecin coordonnateur de l'établissement.

Le Dr Silvani, en tant que pneumologue, assure la fonction de suppléant du médecin coordonnateur.